



Guide du tri

ÉDITION 2021



ASLONNES . CHÂTEAU-LARCHER . DIENNÉ . FLEURÉ . GIZAY . ITEUIL . LA VILLEDIEU-DU-CLAIN .
MARÇAY . MARIGNY-CHÉMEREAU . MARNAY . NIEUIL-L'ESPOIR . NOUAILLÉ-MAUPERTUIS .
ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ . SMARVES . VERNON . VIVONNE

WWW.VALLEESDUCLAIN.FR

Vallées
du Clain
Un temps d'avance



M. Beaujaneau,

Président de la Communauté de
Communes des Vallées du Clain

Le guide du tri 2021 des Vallées du Clain vous donne toutes les clés pour mieux trier et réduire vos déchets au quotidien. Vous y trouverez les consignes de tri détaillées et les informations pratiques pour trier, chez vous, dans les bornes et dans les déchèteries.

Notre geste de tri reste indispensable pour protéger notre environnement. Mais au vu des quantités très importantes de déchets produits, et des coûts en hausse pour les traiter, réduire nos déchets devient un véritable enjeu ! Simple à mettre en place au quotidien, réduire ses déchets, c'est tout simplement éviter de les produire. Le meilleur déchet est celui que l'on ne fait pas !

La Communauté de communes des Vallées du Clain qui a la compétence « gestion et traitement des déchets » conduit une politique environnementale ambitieuse. Elle dotera bientôt le territoire d'une nouvelle déchèterie plus performante avec de nouvelles filières de recyclage pour valoriser un maximum de déchets. En cours de construction sur la commune des Roches-Prémarie-Andillé, elle sera ouverte à tous les habitants des Vallées du Clain et verra le jour courant 2021.

En résumé, trier et réduire ses déchets c'est préserver notre environnement et notre qualité de vie et c'est l'affaire de chacun d'entre nous !

Bon tri !

Le sommaire

P 3 _____ ZÉRO DÉCHET

P 4 _____ LE B.A. BA DU BAC

P 5 _____ LES JOURS DE COLLECTE

P 6-7 _____ LE TRI À LA MAISON

P 8-9 _____ LE TRI DANS LES BORNES

P 10-11 _____ LE TRI EN DÉCHÈTERIE

P 12-13 _____ LA VALORISATION DES DÉCHETS

P 14-15 _____ LES INFOS PRATIQUES

P 16 _____ LES VALLÉES DU CLAIN À VOTRE ÉCOUTE

Le zéro déchet

Trier c'est bien, réduire c'est mieux ! Mais pourquoi ?

Que l'on soit un particulier ou une entreprise, nos habitudes de consommation engendrent une quantité de déchets plus ou moins importante dont nous n'avons pas toujours conscience.

Si le recyclage permet de gérer au mieux les déchets existants, les actions « Zéro déchet » peuvent tout simplement éviter de les produire !

Aujourd'hui, la production et l'élimination des déchets impactent fortement l'environnement et la gestion de ces déchets représente des coûts de plus en plus lourds. **Véritable enjeu de société, réduire ses déchets est de la responsabilité de chacun d'entre nous !**

+ d'infos sur www.casuffitlegachis.fr

Astuces zéro déchet



Le B.A.-BA du bac

Je n'ai pas de sacs, de bacs ou de composteur ?

Pour retirer vos sacs jaunes*, rendez-vous à l'accueil de votre mairie.

Pour obtenir gratuitement vos bacs de tri (bacs noirs et bacs jaunes*) ou votre kit de compostage, contactez-nous.

*liste des communes concernées en p.5

Où présenter mes sacs / bacs ?

Pour qu'ils soient bien visibles, présentez-les en bordure de trottoir et mettez les bacs poignées côté route.



Quand sortir mes sacs / bacs ?

La veille au soir du jour de collecte, à partir de 19h. Après la collecte, rentrez vos bacs dès que possible pour éviter les désagréments (vols, dépôts indécents dans votre bac...) et rendre les trottoirs plus accessibles.

Que faire si mon bac est cassé ?

Une roue, un couvercle abîmé ? Un agent se chargera de le réparer ou de le remplacer. Contactez-nous.

Si mon foyer évolue ? (naissance, séparation...)

Contactez-nous pour évaluer vos nouveaux besoins en bacs.

Qui gère le nettoyage de mes bacs ?

Chacun est responsable de la propreté de ses bacs.

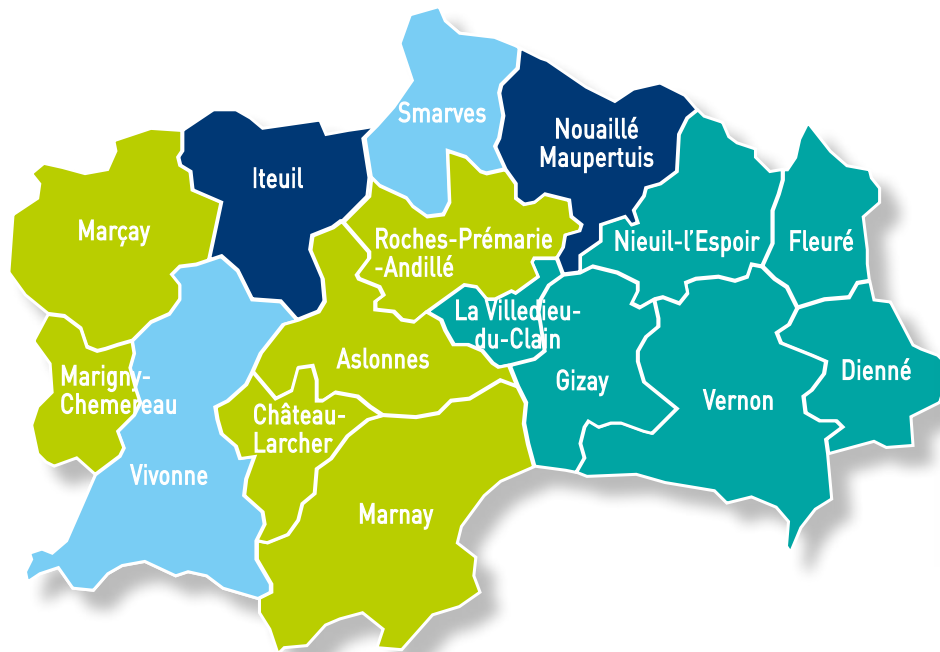
Je déménage, que dois-je faire ?

Laissez vos bacs sur place après vous être assuré qu'ils soient vides et propres.

Les sacs d'ordures ménagères déposés au sol ne sont pas collectés. Pensez à les mettre dans votre bac noir. Puis présentez votre bac à la collecte.

Les jours de collecte

● LUNDI ● MARDI ● MERCREDI ● JEUDI



Collecte des déchets

Bac noir et bac jaune



Pour les communes de : Aslonnes, Dienné, Fleuré, Gizay, La Villedieu-du-Clain, Nieuil-l'Espoir, Nouaillé-Maupertuis, Roches-Prémarie-Andillé, Smarves et Vernon.

Bac noir et sac jaune



Pour les communes de : Château-Larcher, Iteuil, Marçay, Marigny-Chémereau, Marnay et Vivonne.



SAC OU BAC JAUNE*



emballages bien vidés (inutile de les laver)

et sans les imbriquer



EMBALLAGES EN CARTON



Boîtes, suremballages,
tubes en carton



Briques alimentaires

EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Bouteilles



Flacons



Pots, barquettes, films

EMBALLAGES EN MÉTAL



Boîtes de conserves,
canettes



Bidons, aérosols vides



BIO DÉCHETS PETITS VÉGÉTAUX

Restes de repas, épluchures, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, fanes de légumes, fleurs, brindilles, feuillages, essuie-main, mouchoirs en papier...



COMPOSTEUR



ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets non recyclables, non compostables : couches, déchets d'hygiène, papiers gras, éponges...



BAC NOIR



dans un sac bien fermé

Le tri dans les bornes



TOUS LES PAPIERS se trient et se recyclent

Journaux, magazines, publicités, prospectus, courriers, enveloppes, catalogues, annuaires, cahiers, bloc-notes, tous les autres papiers.



sans film plastique

sans carton



EMBALLAGES EN VERRE

Pots, bocaux et bouteilles en verre



sans bouchon
ni capsule

pas de vaisselle
en verre



pour localiser les bornes
les plus proches :
www.valleesduclain.fr

Le tri dans les bornes



TEXTILES

Tous les TLC usagés (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire.



Liste des points d'apport volontaire sur : www.lafibredutri.fr/je-depose



En fonction de leur état, les TLC triés sont soit réutilisés, recyclés ou valorisés. Pour en savoir plus sur le devenir des TLC collectés, rendez-vous sur www.lafibredutri.fr

Eco TLC devient

Re_fashion

Le tri en déchèterie



CARTONS

Les cartons

De déménagement, d'emballages (téléviseurs, jouets,...).



MÉTAUX

Les métaux

Les vélos, séchoirs, poussettes, vis, tôles, coffres, grillages...



BOIS

Le bois*

Les objets faits en bois, parquets, planches...

*Sauf à Roches-Prémarie-Andillé et Vernon



MOBILIER

Le mobilier*

Les commodes, lits, fauteuils, mobilier de jardin, matelas, sommiers, canapés, couettes et oreillers...

*Uniquement à Iteuil, Vivonne, Nieuil-l'Espoir, Nouaillé-Maupertuis et Smarves



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE

Les huiles

De vidange usagées, de fritures...



DEBLAIS / GRAVATS

Les gravats

Les matériaux de construction, briques, tuiles, carrelages, vaisselle cassée...



DÉCHETS VERTS

Les déchets verts

Les petites branches, tontes de gazon, coupes de haies...



PLASTIQUES

Les plastiques durs*

Les arrosoirs, pots de fleurs, jeux de plein air...

*Uniquement à Iteuil, Vivonne, La Villedieu-du-Clain, Nouaillé-Maupertuis



DEEE

Les déchets électriques et électroniques*

Le petit et gros électroménager, l'informatique, les jouets, les écrans...

*Sauf à Vernon



ENCOMBRANTS

Le tout-venant

Les encombrants...



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUE (DDS)

Les déchets dangereux spéciaux*

Les produits dangereux, peintures, aérosols, engrais, détergents, solvants, néons, vernis...

Attention : ne déposez pas ces déchets sans avoir pris d'information auprès des gardiens de déchèterie.

*Uniquement à Iteuil, Marnay, Vivonne, Nouaillé-Maupertuis et La Villedieu-du-Clain.



LAMPES



PILES ET ACCUMULATEURS



CD/DVD



RADIOGRAPHES

Les autres déchets spéciaux

Les lampes, radiographies, piles, cartouches d'encre, les CD/DVD...

Le mode d'emploi

J'ai besoin d'un badge ?

Oui, l'accès aux déchèteries est réservé aux habitants des Vallées du Clain munis de leur badge. Pour l'obtenir gratuitement, complétez le formulaire disponible sur www.valleesduclain.fr ou à l'accueil de votre mairie.



Je revends, je donne mes vêtements, objets, meubles et matériaux qui peuvent encore servir !

Tous mes déchets sont acceptés en déchèterie ?

En cas de doute sur les consignes de tri, adressez-vous au gardien. Les principaux déchets refusés sont :

- ordures ménagères,
- cadavres d'animaux (rapprochez-vous de la SPA ou d'un vétérinaire),
- bouteilles de gaz, extincteurs, pneumatiques (à ramener au distributeur),
- produits médicaux, déchets infectieux et médicaments (rapprochez-vous des pharmacies),
- amiante, déchets radioactifs,
- graisses et boues de station d'épuration,
- éléments de camions ou voitures (hors métaux),
- lisiers et fumiers,
- produits chimiques d'usage agricole et tout emballage les ayant contenus.

Je déménage, que dois-je faire ?

Laissez le badge de déchèterie dans le logement pour le locataire ou propriétaire suivant.

Je suis un professionnel, je peux déposer en déchèterie ?

Oui, si vous êtes installé sur le territoire des Vallées du Clain et sous certaines conditions (dépôts de certains déchets facturés, quantités limitées, déchets dangereux spéciaux refusés...). Vous devez présenter votre badge de déchèterie professionnel.

Les dépôts sauvages sont interdits, qu'ils soient au sol ou devant un point d'apport volontaire.

Art. R.635-8 du Code Pénal
Art.L-541-3 du Code de l'environnement

La valorisation des déchets issus de la collecte sélective

C'est grâce à votre geste de tri que vos emballages et papiers ont une seconde vie !

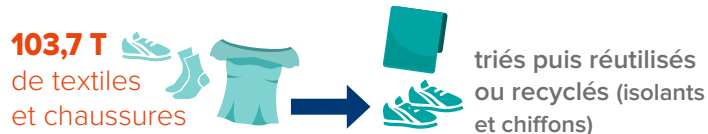
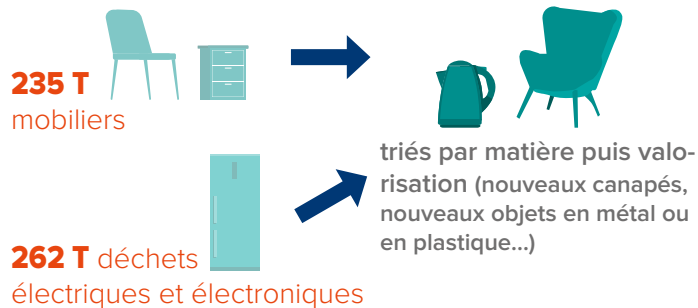
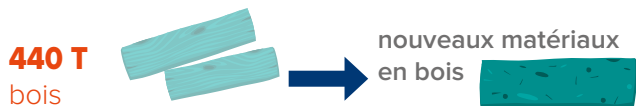
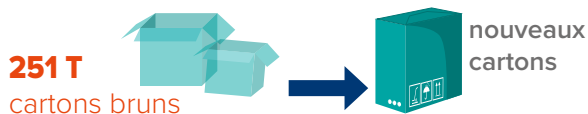
Ramassés par nos camions de collecte, puis triés par matière en centre de tri, ils sont ensuite recyclés en usine pour fabriquer de nouveaux objets. Cela permet de faire des économies de matières premières.

C'est à la fois économique et écologique !



La valorisation des déchets issus des points d'apports volontaires

Déposés en déchèterie ou dans les bornes à verre, à papier, à textile vos déchets apportés en point d'apports volontaires sont aussi valorisés !



Les infos pratiques

Les reports de collecte 2021



JOURS FÉRIÉS	COMMUNES CONCERNÉES	JOURS DE REPORT
Lundi 5 avril 2021	Iteuil, Nouaillé-Maupertuis	Vendredi 2 avril 2021
Jeudi 13 mai 2021	Smarves, Vivonne	Vendredi 14 mai 2021
Lundi 24 mai 2021	Iteuil, Nouaillé-Maupertuis	Vendredi 21 mai 2021
Mercredi 14 juillet 2021	Dienné, Fleuré, Gizay, La Villedieu-du-Clain, Nieuil-L'Espoir, Vernon	Vendredi 16 juillet 2021
Lundi 1 ^{er} novembre 2021	Iteuil, Nouaillé-Maupertuis	Vendredi 29 octobre 2021
Jeudi 11 novembre 2021	Smarves, Vivonne	Vendredi 12 novembre 2021

Pensez à sortir vos sacs/bacs la veille au soir à partir de 19h

Les sacs d'ordures ménagères déposés au sol ne sont pas collectés, pensez à les mettre dans votre bac noir

Les horaires d'ouverture des déchèteries*

*dans le cadre d'une réorganisation, les horaires sont susceptibles d'être modifiés : consultez notre site internet



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
ITEUIL	● ●	○ ○	○ ●	○ ●	● ●
LA VILLEDIEU-DU-CLAIN	● ●	○ ○	○ ○	○ ○	● ●
MARNAY	○ ○	○ ○	○ ○	○ ○	● ●
NIEUIL-L'ESPOIR	● ○	○ ○	○ ○	○ ●	● ●
NOUAILLÉ-MAUPERTUIS	○ ●	○ ○	○ ●	○ ●	● ●
ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ	● ○	○ ○	● ○	○ ○	● ●
SMARVES	○ ●	○ ○	○ ●	○ ●	● ●
VERNON	○ ○	○ ○	○ ●	○ ○	● ●
VIVONNE	● ○	○ ●	● ●	○ ●	● ●

● Ouvert de 9h à 12h

● Ouvert en été* de 14h à 18h / en hiver* de 14h à 17h

○ Fermée

*été du 01/04 au 30/09 / hiver du 01/10 au 31/03



Une nouvelle déchèterie est en cours de construction sur la commune de Roches-Prémarie-Andillé. Toutes les informations sur son ouverture, ses équipements de tri et les déchets acceptés, vous seront prochainement communiqués.

Les Vallées du Clain à votre écoute



➔ Retrouvez toutes les informations en un clic sur le site internet www.valleesduclain.fr et la page Facebook www.facebook.com/Valléesduclain

➔ Contactez-nous par mail : ambassadeurdutri@valleesduclain.fr ou par téléphone **05.49.89.02.89**

➔ Retrouvez les consignes de tri sur : www.consignesdetri.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU CLAIN

25 ROUTE DE NIEUIL
86340 LA VILLEDIEU DU CLAIN

05 49 89 02 89

ambassadeurdutri@valleesduclain.fr